

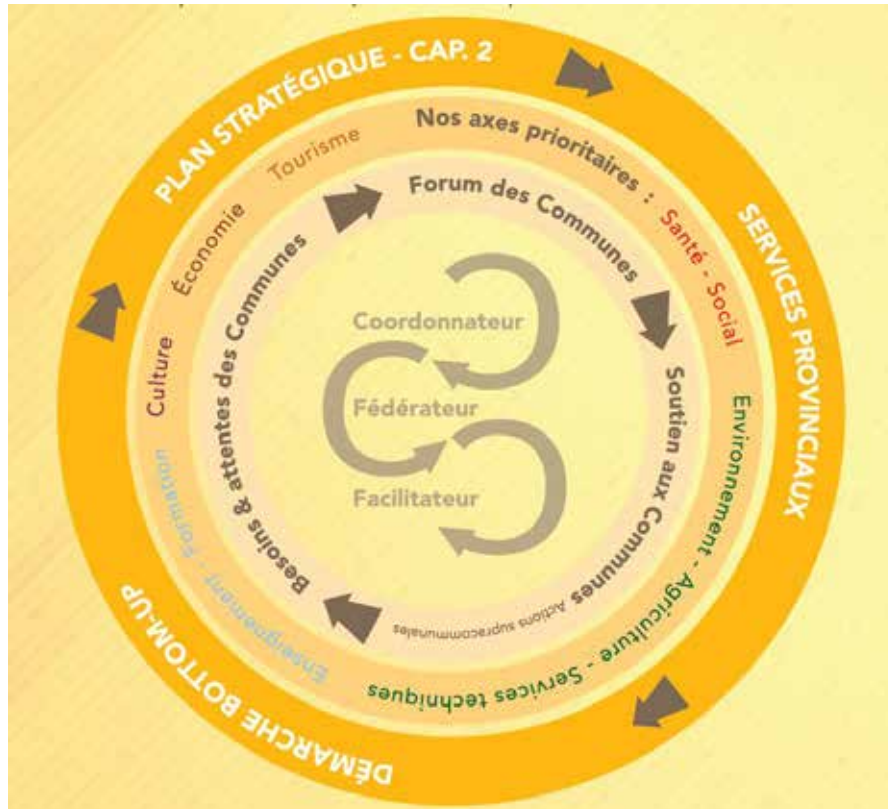
LA PROVINCE, PARTENAIRE PRIVILÉGIÉ DES COMMUNES

Une stratégie en trois actes

La Province de Namur est un partenaire privilégié des Communes et tient pleinement sa place de pouvoir intermédiaire au travers de ses trois rôles stratégiques : coordonnateur, facilitateur et fédérateur.

La Province

- coordonne des initiatives des pouvoirs supérieurs sur son territoire
- facilite des initiatives locales
- fédère des compétences et des moyens à l'échelle supralocale



Forum provincial des Communes

Objectifs

- faire remonter les besoins et attentes des Communes (démarche *bottom-up*)
- permettre l'élaboration et l'échange de projets
- formuler des propositions
- conclure des contrats de supracommunalité

Composition

- 38 Bourgmestres (ou leur représentant en fonction de la thématique)
- 4 Députés provinciaux
- 2 Conseillers provinciaux par groupe politique
- le Gouverneur (invité permanent)
- des experts (internes ou externes)